

TARIFS JOURNALIERS AFFERENTS A L'HEBERGEMENT

Hébergement permanent

- Chambre Double (surface > 25 m<sup>2</sup>) 93,80 € TTC
- Chambre Simple (surface < 18 m<sup>2</sup>) 106,30 € TTC
- Chambre Suite Deluxe (surface 20 à 22 m<sup>2</sup>) 112,00 € TTC
- Chambre Senior Suite (surface > 25 m<sup>2</sup>) 124,30 € TTC
  
- Déduction absence (hospitalisation) 20,00 € TTC

Hébergement temporaire

Séjour inférieur à 30 jours

Majoration de 10 % sur le tarif hébergement

Dépôt de Garantie

- Chambre Double 2 810,00 € TTC
- Chambre Simple 3 185,00 € TTC
- Chambre Suite Deluxe 3 360,00 € TTC
- Chambre Senior Suite 3 725,00 € TTC

TARIFS JOURNALIERS AFFERENTS A LA DEPENDANCE

Fixés par arrêté du Conseil Départemental du 18/04/2024 applicables au 1<sup>er</sup> mai 2024

- Ticket modérateur  
(reste à charge du résident suite à la réception de l'APA) 4,68 € TTC
  
- GIR 5-6 4,68 € TTC
- GIR 3-4 11,05 € TTC
- GIR 1-2 17,42 € TTC

PRESTATIONS ANNEXES

Facturation à l'unité

- Repas invités :
  - Menu « Enfant » : 8,00 € TTC
  - Menu « Accompagnant » : 12,00 € TTC
  - Menu « L'Instant Gourmand » : 22,00 € TTC
  -

Les Boissons sont en supplément - selon tarif disponible dans la carte des vins